

Chartres, le 05 septembre 2017

ASSOCIATION SPORTIVE COLLEGE SAINTE-MARIE CHARTRES
Année scolaire 2017/2018

L'association Sportive du Collège Sainte-Marie de Chartres propose des entraînements tout au cours de l'année dans les activités suivantes : **tennis de table, judo, sports collectifs, et rugby**. Ces activités sont programmées pendant la pause du midi ou le mercredi en début d'après-midi, le planning complet (jours, horaires, animateurs ...) figure au verso de cette feuille. Dans certains cas, ces entraînements déboucheront sur des compétitions ayant lieu très ponctuellement le mercredi après-midi : championnats départementaux, régionaux et championnats de France.

D'autres manifestations sportives seront également organisées par l'AS pendant l'année scolaire :

- Des « temps forts » : **Cross du collège** (octobre) ; **interclasses** en sports collectifs (juin) ;
- Des **compétitions de rugby** pour les élèves des sections sportives (6^{ème}/5^{ème} et 4^{ème}/3^{ème}) le mercredi après-midi ;
- Des « ateliers découvertes » : Canoë-kayak, pédalo, bowling, et/ou autres à préciser (le mercredi après-midi au troisième trimestre).

Les élèves intéressés pour participer à l'AS pourront s'inscrire dans la **semaine du 11 au 15 septembre 2017** (semaine d'inscription), auprès des professeurs d'EPS concernés par l'activité et selon les jours et heures de pratique prévus (rendez-vous sous le préau). Les entraînements commenceront la semaine suivante.

Les documents suivants seront demandés :

- **Une cotisation de 20 euros** (chèque à l'ordre de l'Association Sportive Sainte-Marie)
- **Une autorisation parentale** (exemplaire vierge fourni par le professeur EPS lors de l'inscription)

Vous remerciant par avance de votre attention,
Sportivement

L'équipe EPS